

# Le bulletin de rentrée 2022



Pour nous écrire : <mailto:bulletin@aadmie.org>

## Bilan des vides greniers

Deux vide-greniers ont eu lieu le 3 juillet à St Brice, près de Cognac et le 7 août à Angoulême.



Les objets vendus avaient été donnés par des membres de l'association. Nous ne refaisons pas appel à ce genre de dons pour l'instant car il nous reste du stock et qu'il semble difficile d'apprécier ce qui se vend et ce qui ne se vend pas. Par contre, nous aimerions trouver une camionnette et aussi des lieux de stockage, en particulier dans le nord du département.



**St Brice** : l'opération a mobilisé 4 voitures individuelles et 5 bénévoles.

Nous avons réservé un stand de 6 m à St Brice et c'était un peu petit : il faut compter au moins 2m linéaires par voiture pour pouvoir exposer les objets correctement.

Nous avons gagné 315,10€ une fois payés les 12€ de location du stand (2€/m linéaire).



Plus de la moitié du chiffre d'affaires repose sur des ventes à moins de 5€.

**Angoulême** : On s'organise !

Nous avons fait deux banderoles qui rendaient notre stand plus visible. Ces banderoles serviront aussi pour les rassemblements.

Le stand loué faisait cette fois-ci 10m linéaires. Nous avons réalisé un bénéfice de 386,50€ pour une équipe mobilisée comparable à celle de St Brice

**Prochain vide-greniers :**

**dimanche 25 septembre à St Yrieix  
(Venat, place des anciens combattants  
Vous pouvez nous y rejoindre !**

## Juridique

4 audiences le 29/08 devant Mme Billington, juge des enfants à Angoulême.

Mauvaise surprise : un seul des trois a été reconnu mineur. On se réjouit pour lui et pour le couple qui l'accueille solidairement et s'était porté volontaire pour être TDC. On se réjouit d'autant plus que son rejet de l'ASE ayant été prononcé plus d'un an avant, il était désormais à 5 mois seulement de sa majorité et qu'un appel aurait été difficile.

Pour les 3 autres, paradoxalement nettement plus jeunes, nous devons malheureusement aller en appel à Bordeaux.

Me Coustenoble, qui défend ces jeunes, signale une éclaircie au niveau de cette cour : elle semble avoir changé de politique et ne plus reposer ses jugements uniquement sur des tests osseux dont nous avons souvent dit qu'ils ne révélaient en rien l'âge réel des personnes.

## Bonnes nouvelles pour les jeunes

Est-ce lié à notre rassemblement du 21 juin devant la Préfecture ? En tout cas, après une attente qui pour certains a dépassé un an et demi, 6 jeunes suivis par l'AADMIE et devenus majeurs ont reçu une autorisation provisoire de séjour (APS). Cette autorisation, valable 6 mois, leur donne le droit de travailler.

L'année se termine bien pour nos jeunes scolarisés en terminale de CAP puisque tous ont eu leur diplôme professionnel.

## Médecins du monde

**Dans le cadre de**  
"Vous êtes curieux de connaître les actions de  
Médecins du Monde à Angoulême ?"  
**les 28 et 29 Septembre 2022**

**Judi 29 Septembre**  
à 20h30  
**Cinéma de la Cité,**  
**Salle Nemo**  
60, avenue de Cognac  
à Angoulême

**Vous êtes intéressés mais vous n'avez pas  
les moyens de payer votre place ?**

**Venez nous rencontrer et  
récupérer votre invitation !**  
Nous sommes ouverts les lundis et mercredis  
entre 14h00 et 17h00  
à Médecins du Monde 193, rue Saint Roch (Angoulême)  
Arrêt "Corlieu" ou "V.Hugo", Bus 3  
Places limitées, Ne tardez pas!  
Le jour de la projection, présentez vous avant 20h15 pour échanger votre invitation contre une place.

**MÉDECINS DU MONDE**

Médecins du Monde prend en charge les MIE pour tous leurs problèmes de santé. Ils fêtent leur entrée dans de nouveaux locaux.

Dans ce cadre, une projection aura lieu le Jeudi 29 septembre à 20h30 au cinéma de la Cité du film "[Traverser](https://vrai-vrai-films.fr/catalogue/traverser_fr)".

[https://vrai-vrai-films.fr/catalogue/traverser\\_fr](https://vrai-vrai-films.fr/catalogue/traverser_fr)

## La charte de l'association

Vous trouverez jointe à ce bulletin la charte de l'adhérent à l'Aadmie. Sa diffusion avec chaque bulletin, afin de la rendre plus visible, a été décidée lors du CA ouvert de juin. Faute de temps, elle n'a pu être retravaillée lors des CA ouverts du 27 juin et du 15 septembre mais le sera peut-être ultérieurement.

## Souscription : objectif atteint



Nous avons dû lancer une souscription en cette période difficile de rentrée scolaire. Objectif : 3 000€ avant fin octobre.

Nous sommes très heureux de pouvoir annoncer que cet objectif a été atteint bien avant puisque, à la date du 22/09/22, nous avons déjà réuni 3 220€ via la plateforme de dons « Helloasso » ainsi que 200€ en chèques.

La souscription reste ouverte jusqu'au 31/10 (flashcode ci-contre ou lien ci-dessous)

<https://www.helloasso.com/associations/aadmie-resf-16/collectes/soutien-aadmie>

N'hésitez pas à faire un don si vous ne l'avez pas déjà fait.

NOTE : tout don égal ou supérieur à 20€ vaut inscription à l'AADMIE-RESF 16



## Forum des associations d'Angoulême



Le troisième forum des associations de la ville d'Angoulême aura lieu samedi 24 septembre.

Nous y tiendrons un stand :  
vous pourrez nous y retrouver de 10h00 à 18h00

Le CA : Isabelle Claire, Sylvie Delaruelle, Geneviève Noël, Pascale Ronzoni,  
Sylvie Salomon, Romain Treppoz, Valérie Nouviale

## AADMIE - RESF16 [www.aadmie.org](http://www.aadmie.org)

(Association d'Aide et de Défense des Mineurs Isolés Étrangers)

20, rue du sauvage 16000 Angoulême

07 51 20 93 05 - [aadmie.resf16@gmail.com](mailto:aadmie.resf16@gmail.com)